

AIDE A LA FORMATION BAFA BASE

Format « TUTOR'ANIM » afin d'accompagner les jeunes adolescents qui souhaitent passer leur BAFA.
Voici les différentes étapes pour obtenir l'aide :

Avant de démarrer, le candidat doit s'être inscrit dans un organisme de formation pour passer le BAFA

1^{ère} étape : Le candidat se rend sur le site de Pévèle Carembault, rubrique jeunesse « Devenir animateur des Accueils de Loisirs » et clique sur le lien le menant sur la page « mes démarches » du site internet Pévèle Carembault.

2^{ème} étape : Une fois sur « mes démarches », le candidat crée son compte et accède au questionnaire « TUTOR'ANIM »

Le questionnaire est composé de 5 parties :

- Présentation du candidat (faisant office de fiche d'inscription)
- Le stage BAFA - **Attestation d'inscription au stage de base à fournir obligatoirement**
- Questionnaire sur Pévèle Carembault, l'Institution
- Questionnaire sur le déroulement du BAFA
- Questionnaire sur les rôles et fonction de l'animateur

3^{ème} étape : Il reçoit :

- Un accusé de réception
- Un livret de formation
- L'attestation de prise en charge d'un montant de 170 €
- Un contrat d'engagement moral

4^{ème} étape : Le candidat signe et renvoie le contrat d'engagement moral

5^{ème} étape : Le candidat garde le contact avec le service Jeunesse qui assure un suivi tout au long de la formation BAFA.

Le candidat peut s'inscrire même s'il n'a que 15 ans, pourvu qu'il ait atteint ses 16 ans lors de son premier stage de formation BAFA BASE durant l'année 2025 et dans la limite des crédits alloués.

AIDE A la FORMATION BAFA APPROFONDISSEMENT

Pas de financement pour l'approfondissement.

Néanmoins, Pévèle Carembault met en place des stages sur le territoire en collaboration avec l'organisme de formation « La Ligue de l'Enseignement » afin de faire bénéficier au candidat un tarif préférentiel.

Voici les thématiques proposées :

- Stage grands jeux a Gondecourt- Du lundi 14 au samedi 19 avril 2025 - **270 € (Demi-pension)**
- Stage Surveillant de baignade a la Piscine d'Orchies
 - *Du dimanche 26 octobre au dimanche 2 novembre 2025 - **410 € (Demi-pension)**
 - *PSCI Obligatoire- Formation proposée le samedi 25 octobre